

Lignes directrices du client
Pour identifier, choisir et évaluer les analystes du comportement
Qui travaillent avec des personnes atteintes d'un trouble dans le spectre
de l'autisme
Autism Special Interest Group (SIG) (Groupe d'intérêt spécial sur
l'autisme) de l'Association for Behavior Analysis

Version originale adoptée le 23 mai 1998
1^{ère} révision adoptée le 15 septembre 2004
2^e révision adoptée le 22 mai 2007
Le financement versé par:
The New Jersey Center for Outreach
& Services for the Autism Community
1450, av. Parkside, suite 22
Ewing, NJ 08638
1.800.4. AUTISM (au NJ)
609.883.8100
www.njcosac.org

Les marques déposées « Behavior Analyst Certification Board®, » « BACB® », « Board Certified Behavior Analyst® », « BCBA® », « Board Certified Associate Behavior Analyst® », et « BCABA® » appartiennent au Behavior Analyst Certification Board. Tous droits réservés.

Ce document suggère des lignes directrices que les consommateurs peuvent utiliser pour choisir les professionnels qui sont qualifiés pour gérer des programmes d'analyse appliquée du comportement destinés aux personnes atteintes d'autisme, tel que recommandé par le Autism Special Interest Group de l'Association for Behavior Analysis International. L'Association for Behavior Analysis, ses membres et son conseil exécutif n'ont pas adopté de politique, de position ou d'opinion officielle en matière de ces lignes directrices.

L'Autism Special Interest Group (SIG) de l'Association for Behavior Analysis affirme que tous les enfants et adultes avec un trouble dans le spectre de l'autisme ont droit à un traitement et une éducation efficaces basés sur les preuves scientifiques les plus probantes offertes.

Malheureusement, l'efficacité de nombreuses interventions en matière d'autisme n'a pas été démontrée par de la recherche solide, sur le plan méthodologique; d'autres se sont avérées inefficaces ou dommageables. 1. La recherche démontre depuis longtemps l'efficacité des méthodes en analyse appliquée du comportement (AAC) en ce qui concerne l'éducation et le traitement des personnes atteintes d'autisme. 2. Même si cela dépasse l'étendue de ces lignes directrices, l'Autism SIG encourage les consommateurs à se renseigner sur l'appui scientifique pour tous les traitements de l'autisme. L'Association for Science in Autism Treatment et le Cambridge Center for Behavioral Studies sont les hôtes de sites web qui fournissent aux consommateurs une mine d'information sur les traitements utilisés pour l'autisme (veuillez

visiter www.asatonline.org et www.behavior.org). Pour de plus amples renseignements sur ces lignes directrices, veuillez visiter le www.autismsig.org.

Avis au consommateur : Tous les consommateurs devraient faire preuve de prudence quand ils choisissent des fournisseurs de services pour les personnes autistes. De plus, les consommateurs sont priés d'obtenir des références de tous les fournisseurs potentiels de services et de vérifier attentivement celles-ci.

On encourage fortement les consommateurs à signaler tout comportement déloyal et contraire à l'éthique aux organismes de réglementation, y compris le bureau de consommation de l'état et le BACB®, si la personne est accréditée par le Behavior Analyst Certification Board® (BACB®).

Table des matières

Considérations générales relatives au choix d'une directrice ou d'un directeur des services d'AAC

Section I : Qualifications pour assurer la gestion des programmes d'analyse comportementale

Section II : Formation requise pour gérer les programmes en AAC, destinés aux personnes autistes

Section III : Attestation des qualifications pour gérer les programmes en AAC destinés aux personnes autistes

Section IV : Considérations additionnelles

Notes de bas de page

Références et ressources

Considérations générales relatives au choix d'une directrice ou d'un directeur des services d'ACA

La planification, la gestion et la surveillance efficaces des programmes en AAC destinés aux personnes atteintes d'un trouble dans le spectre de l'autisme (ci-après appelé autisme) requièrent des habiletés et des compétences précises. De plus, les personnes autistes, leurs familles, et d'autres consommateurs ont le droit de savoir si les gens qui disent posséder les qualifications requises pour gérer les programmes en AAC ont les compétences nécessaires. Les parents, les enseignants et les autres professionnels et les agences de financement (ci-après appelés les consommateurs) ont le droit de tenir les fournisseurs de services responsables de dispenser des services de qualité (p. ex. leur demander d'utiliser des données objectives pour planifier, implanter et évaluer l'efficacité des interventions qu'ils utilisent). Puisque les personnes autistes ont une variété de besoins, ce ne sont pas tous les fournisseurs de services qui possèdent les compétences requises pour répondre aux besoins de chaque personne autiste. C'est pour cette raison que les consommateurs doivent se pencher sur le jumelage entre leurs besoins et les compétences précises d'un fournisseur en particulier.

L'accréditation officielle de professionnels «analystes du comportement» par le Behavior Analyst Certification Board® (BACB®) peut offrir des mesures de protection aux consommateurs, y compris des moyens de sélection des fournisseurs potentiels, en plus de certains recours, advenant le cas où certaines pratiques contreviennent au BACB Professional Disciplinary Standards© (normes professionnelles en matière de discipline) (consulter le www.BACB.com). Malheureusement, il existe un écart important entre l'offre des analystes du comportement qualifiés et la demande pour des services en AAC. Même si le nombre de professionnels qualifiés dans le domaine augmente, les choix des consommateurs sont souvent limités. Cependant, ils doivent faire preuve de prudence quand ils évaluent les personnes qui ont ou qui prétendent avoir les attestations en analyse comportementale ou dans toute autre discipline. Veuillez prendre note que la certification professionnelle en analyse comportementale constitue la preuve qu'un professionnel a répondu aux exigences minimales en matière de compétences reliées à l'analyse comportementale; toutefois, **il n'est pas garanti que la personne possède l'expertise précise dans le traitement de l'autisme**, pas plus qu'elle possède les habiletés requises pour produire les résultats optimaux.

Le reste du document est organisé comme suit :

- La section I a trait à la certification en analyse comportementale.
- La section II traite de la formation spécifique à l'autisme.
- Les sections III et IV offrent des recommandations additionnelles et de l'information pour guider lors du choix d'un analyste en comportement.

Une liste de références et de ressources se trouve à la fin des lignes directrices. Ces lignes directrices comprennent certains termes techniques d'analyse comportementale avec lesquels certains consommateurs ne sont peut-être pas familiers. L'Autism SIG encourage les consommateurs à se familiariser avec cette terminologie en examinant les ressources disponibles au site web du partenariat parent-professionnel de SIG à l'adresse suivante : www.pppsigsig.org.

L'Autism SIG recommande que les consommateurs tentent de déterminer si les personnes qui disent posséder les qualifications pour gérer les programmes en AAC, destinés aux personnes autistes, respectent les normes minimales qui sont décrites en détail dans le document qui suit.

Section I Qualifications pour assurer la gestion des programmes d'analyse comportementale

A.

L'accréditation à titre de Board Certified Behavior Analyst™ (BCBA®) (analyste du comportement accrédité) par le Behavior Analyst Certification Board® (BACB®) est recommandée. Les normes d'accréditation requises pour obtenir le titre d'analyste du comportement accrédité (BCBA®), que l'on retrouve dans la section sur l'information destinée aux consommateurs du site web www.BACB.com, comprennent : une maîtrise; 225 heures de cours de deuxième cycle, consacrés à des domaines spécifiques en analyse comportementale (généralement cinq cours de 3-crédits-heures); de l'expérience supervisée dans l'élaboration et l'application d'intervention en analyse appliquée du comportement (AAC); avoir obtenu la note de passage à l'examen professionnel du BCBA.

On demande aux consommateurs de consulter le site web du BACB, puisque ces exigences changent continuellement (p. ex. les exigences relatives aux travaux et à la supervision pour les nouvelles candidates et les nouveaux candidats sont plus sévères que par le passé). Une liste complète des tâches dans le contenu couvert par les examens du Behavior Analyst Certification Board (BACB), de même qu'un répertoire des personnes qui portent le titre de BACB est offert sur le site web au www.BACB.com. Il est possible de vérifier si un individu est accrédité par le BACB en faisant parvenir la demande par courriel à l'adresse suivante : info@BACB.com.

Les détenteurs du titre de BCBA ou BCABA doivent renouveler leur accréditation chaque année, participer à des activités d'éducation continue, qui respectent les normes du BACB et renouveler leur accréditation tous les trois ans. Ils doivent suivre les BACB Guidelines for Responsible Conduct for Behavior Analysts© (lignes directrices de conduite responsable pour les analystes du comportement) et respecter les BACB Professional Disciplinary Standards© (également offert sur le www.BACB.com).

B.

Étant donnée la création récente du BACB, l'Autism SIG reconnaît que les consommateurs pourraient rencontrer des dispensateurs de services qui ne sont pas accrédités. Un petit groupe de professionnels pratiquent depuis un certain nombre d'années, mais ils n'ont pas encore obtenu la certification du BACB. Toutefois, certains d'entre eux ont terminé leur formation bien avant que le programme d'accréditation du BACB soit initié, et ils se trouvent vers la fin de leur carrière. Parmi eux, on retrouve d'excellents cliniciens qui ont travaillé avec des centaines de consommateurs atteints d'autisme.

Veillez prendre note qu'il existe un niveau plus bas d'accréditation du BACB, soit celui de Board Certified Associate Behavior Analyst™ (BCABA®) (analyste associé en comportement, accrédité par le BACB), pour ceux qui possèdent moins de qualifications : un baccalauréat; 135 heures d'enseignement de premier cycle en analyse comportementale; de l'expérience supervisée dans l'application d'intervention en analyse appliquée du comportementale; une note de passage à l'examen professionnel préparé par cet organisme d'accréditation. Les BCABA (analystes associés) doivent être supervisés par ceux ayant obtenu l'accréditation du BCBA.

Vous trouverez une description des activités de travail recommandées, destinées aux BCBA et aux BCABA à la page « About BACB Certificants (À propos des professionnels accrédités par le BACB) » dans la section intitulée Consumer Information section (Information pour les consommateurs) au www.BACB.com.

L'Autism SIG recommande fortement que les BCABA appliquent des interventions en analyse appliquée du comportement et aident à la conception de programmes pour des cas avec lesquels ils sont familiers, seulement s'ils sont **adéquatement supervisés** par des BCBA qui possèdent les qualifications adéquates. L'Autism SIG encourage les consommateurs qui comptent faire appel à des BCABA pour dispenser des services, de demander le nom et les coordonnées du superviseur accrédité par le BCBA, de vérifier si le superviseur détient le titre de BCBA et de trouver de l'information sur la quantité et le type de supervision offert.

Il est important pour les consommateurs de demander à ces professionnels de fournir la documentation relative à leurs qualifications dans le traitement en analyse appliquée du comportement pour l'autisme. L'Autism SIG recommande fortement que les consommateurs examinent les curriculum vitae des personnes non accréditées afin d'attester qu'ils :

- i. ont terminé au moins une maîtrise en analyse comportementale ou dans un domaine étroitement lié
- ii. sont membres « à part entière » de l'Association for Behavior Analysis et de possiblement d'un de ses chapitres régionaux
- iii. possèdent au moins dix ans d'expérience professionnelle après l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat, dans l'application, la conception et la supervision des services en analyse comportementale pour les personnes autistes
- iv. ils ont publié des recherches sur le traitement en analyse appliquée du comportement en autisme dans des revues professionnelles révisés par les pairs (par opposition à des livres et à des journaux publiés à soi-même à titre d'auteur, à des sites web et à d'autres ressources du genre)
- v. ont participé à des présentations sur les interventions en analyse appliquée du comportement pour l'autisme, dans le cadre de conférences sur l'analyse comportementale (veuillez prendre note que les présentations lors des conférences n'équivalent pas à de la recherche jugée par les pairs)

L'Autism SIG reconnaît qu'il est difficile de déterminer si un professionnel non agréé par le BACB est vraiment compétent. Le SIG recommande fortement aux consommateurs d'être conscients que d'autres attestations d'études, diplômes et titres ne sont pas considérés comme l'équivalent des attestations du BACB, lorsque vient le temps d'évaluer l'expertise d'un professionnel à pratiquer l'analyse comportementale. Seul un professionnel certifié par le BACB a démontré les compétences minimales par le biais de cours de cycle supérieur, d'expérience supervisée et d'un examen national standardisé tel qu'administré par le BACB.

Le BACB offre la seule attestation d'études propre à la pratique de l'analyse comportementale. Certains professionnels peuvent poursuivre une attestation d'études du BACB, sans avoir complété le baccalauréat, les cours et/ou l'expérience pratique supervisée requis. Lorsque de tels professionnels dispensent des services d'AAC aux personnes autistes, ils doivent être supervisés directement et de près par un BCBA accrédité, qui assume la responsabilité principale pour tous

les aspects de l'intervention. La supervision du BCBA doit inclure l'observation directe du client et du professionnel supervisé, des rencontres fréquentes avec ce dernier et de prendre les devants pour toute prise de décision clinique.

Les consommateurs doivent demander au superviseur accrédité par le BCBA des renseignements précis sur les progrès en accréditation de la personne supervisée. Ils peuvent demander des copies des relevés de notes et la proportion d'heures d'expérience supervisée complétée.

Section II Formation requise pour gérer les programmes d’AAC destinés aux personnes autistes

L’Autism SIG soutient que l’obtention du titre de BCBA est une qualification nécessaire, mais insuffisante pour gérer la programmation en AAC pour les personnes autistes. Les consommateurs doivent être conscients que l’analyse comportementale est une discipline large et variée, et que certains professionnels accrédités par le BCBA possèdent peu ou pas d’expérience dans la supervision ou l’application de programmation en AAC, destinée à des personnes autistes.

L’Autism SIG considère la formation et l’expérience suivantes, en plus de l’accréditation à titre de BCBA, comme essentielles pour gérer de façon compétente l’élaboration de programmes en AAC, destinés aux personnes autistes :

Au moins une année civile complète (l’équivalent à temps plein de 1000 heures d’horloge [25 hres/sem. pour 40 semaines]) de formation pratique en dispensant directement des services en AAC aux enfants et aux adultes autistes, sous la supervision d’un BCBA (ou une personne qui possède les qualifications mentionnées en haut de la page 5 de ces lignes directrices), accompagnés d’au moins cinq années d’expérience dans l’élaboration de programmes en AAC pour les personnes autistes.

La formation et la supervision doivent assurer la compétence dans les domaines suivants :

- 1** L’utilisation des méthodes d’intervention qui se sont avérées efficaces auprès des personnes autistes selon des études scientifiques et l’évaluation scientifique des interventions qui n’ont pas encore été étudiées à fond.
- 2** L’expérience, en assumant le rôle prédominant dans la conception et l’application de la programmation exhaustive d’AAC, pour les personnes autistes. L’expérience doit inclure la conception et l’implantation des programmes individualisés visant l’acquisition d’habiletés et la promotion de l’autonomie dans chacun des domaines suivants : « apprendre à apprendre » (p. ex. observer, écouter, suivre des directives, imiter); la communication (verbal et non-verbal); l’interaction sociale; les habiletés d’autonomie; la préparation à l’école; les habiletés académiques; la sécurité; les habiletés motrices; le jeu et les loisirs; l’intégration communautaire; l’auto-évaluation; et les habiletés pré-vocationnelles et professionnelles.
- 3** Préparer la programmation en AAC pour un minimum de huit personnes autistes qui représentent un éventail de répertoires d’habiletés et d’âges.
- 4** Utiliser une série de procédures d’enseignement en analyse appliquée du comportement, scientifiquement validées, y compris (sans en exclure d’autres) l’enseignement par essais distincts, le modelage, l’enseignement fortuit et d’autres méthodes « naturalistes », l’enseignement par activités, l’analyse de tâche et l’enchaînement.

- 5** Incorporer les techniques suivantes dans les programmes d'acquisition d'habiletés : l'incitation; l'enseignement sans erreur et la correction d'erreur; maximiser les occasions d'apprentissage; les renforcements et les techniques de motivation efficaces; les techniques pour établir le contrôle des stimuli (y compris l'apprentissage par discrimination); les évaluations des préférences et l'offre de choix à l'individu.
- 6** Utiliser les méthodes en AAC, dans le cadre de l'enseignement individualisé, l'enseignement en petit et en grand groupe et dans les transitions dans ces situations.
- 7** Se servir d'une grande gamme de stratégies pour enseigner les programmes et évaluer l'acquisition des habiletés et la généralisation au fil du temps et avec des personnes, milieux, situations et matériaux différents.
- 8** Apporter des modifications aux programmes d'enseignement en se basant sur l'évaluation fréquente et systématique des données directes d'observation.
- 9** Procéder à des évaluations fonctionnelles (y compris l'analyse fonctionnelle) pour des comportements difficiles et choisir les méthodes précises d'évaluation qui sont le mieux adaptées au comportement et au contexte.
- 10** Élaborer et appliquer des programmes visant à réduire les comportements stéréotypés, perturbateurs et destructeurs, en se basant sur l'analyse systémique des variables (antécédent et conséquences) qui occasionnent et maintiennent le comportement, et par la suite, jumeler le traitement selon la fonction ou les fonctions du comportement.
- 11** Incorporer l'extinction et un éventail complet de procédures de renforcement différentiel dans les programmes de réduction des comportements indésirables.
- 12** Apporter des modifications aux programmes de réduction des comportements indésirables en se basant sur l'évaluation fréquente et systématique des données directes d'observation.
- 13** Offrir de la formation sur les méthodes en AAC et les autres services de soutien, aux membres des familles pour un minimum de cinq personnes autistes.
- 14** Offrir de la formation et superviser un minimum de huit professionnels, para-professionnels ou étudiants qui dispensent des services en AAC à des personnes autistes.
- 15** Collaborer de façon efficace avec les professionnels d'autres disciplines et avec les membres des familles, dans le but de favoriser une intervention constante et de maximiser les résultats, tout en s'engageant à utiliser des interventions valides sur le plan scientifique et à prendre des décisions en fonction des données.

Posséder de la formation additionnelle et continue dans la gestion et la supervision des programmes en AAC destinés aux personnes autistes, y compris :

1 Une formation officielle ou auto-apprentissage visant à acquérir des connaissances, sur les meilleures preuves scientifiques offertes sur le marché, à propos des caractéristiques de l'autisme et des troubles connexes, ainsi que des implications de ces dernières dans la conception et l'implantation des programmes d'enseignement et de traitement, y compris l'impact de ceux-ci sur la famille et la vie communautaire.

2 Formation officielle ou auto-apprentissage visant à acquérir des connaissances dans, au moins un programme d'enseignement, destiné aux apprenants autistes et qui comprend : (a) l'étendue et la séquence des habiletés en fonction des étapes normales du développement, divisées en plus petites étapes en fonction de la recherche sur l'enseignement des personnes autistes ou de troubles connexes; (b) des programmes prototypes pour enseigner chaque habileté incluse dans le curriculum, en se servant des méthodes en analyse appliquée du comportement; (c) système de collecte et d'analyse des données; et (d) documents d'accompagnement.

3 Formation officielle ou auto-apprentissage visant à acquérir des habiletés en utilisant des méthodes scientifiquement prouvées pour évaluer et créer des répertoires de communication vocale-verbale et non-verbale pour les personnes autistes, en respectant les principes et pratiques de l'analyse comportementale. Ce qui inclut des systèmes d'assistance à la communication ou des systèmes de communication alternatifs pour les personnes ayant des répertoires vocaux limités et qui correspondent aux besoins et capacités de chaque apprenant individuel.

4 Participation à une formation continue pour se tenir au courant des meilleures recherches offertes en analyse comportementale et dans d'autres disciplines scientifiques et comment ces recherches s'appliquent au traitement de l'autisme. L'Autism SIG encourage les consommateurs à demander aux superviseurs potentiels de services en AAC de présenter des preuves qu'ils ont participé récemment à des activités de formation continue **pertinentes au traitement des personnes autistes**, telles que la clientèle qu'ils desserviront (p. ex. les enfants d'âge préscolaire, les adultes, les personnes avec des répertoires vocaux-verbaux limités, etc.)

Section III Attestation des qualifications pour gérer les programmes en AAC destinés aux personnes autistes

L'Autism SIG encourage les consommateurs de demander aux directeurs potentiels des services en AAC (y compris ceux qui portent des titres, tels que « consultant ») de leur présenter des preuves de leurs qualifications sous forme de :

- Accréditation à titre d'analyste du comportement (BCBA)
- Accréditation à titre d'analyste associé du comportement (BCABA) et supervisé adéquatement par un BCBA
- Information sur la quantité et le type de supervision qu'ils offrent à toutes les personnes supervisées qui appliquent de l'intervention directement auprès des personnes autistes.
- Être membre de l'Association for Behavior Analysis (ABA)

- Être membre d'un chapitre affilié d'ABA (p. ex. le chapitre de la Californie porte le nom de CalABA, celui de New York le nom de NYSABA et celui du New Jersey le nom de NJABA)
- Formation de premier cycle et études supérieures précisément en analyse comportementale, qui se démarque des études non comportementales en psychologie, en éducation spécialisée, en éducation ou dans d'autres disciplines
- Lettres de recommandation des superviseurs au travail et/ou des familles pour lesquelles ils ont géré la programmation en AAC pour des personnes autistes similaires (accompagné des garanties appropriées visant à assurer la vie privée et la confidentialité)
- Publications de recherches en analyse comportementale dans les journaux professionnels évalués par les pairs (pour une minorité des analystes du comportement).

Section IV Considérations additionnelles

1 Participer ou donner des ateliers, suivre des cours ou obtenir un peu d'expérience pratique NE fait PAS en sorte qu'un professionnel possède les qualifications requises pour pratiquer efficacement et adéquatement l'analyse appliquée du comportement. Malheureusement, certains professionnels présentent de façon inexacte leur formation, leurs habiletés et leurs expériences ou garantissent à tort certains résultats. Le Behavior Analyst Certification Board a annoncé qu'il en est présentement aux stades primaires d'un effort qui s'étendra sur plusieurs années, visant à élaborer une spécialité en autisme. Veuillez visiter www.BACB.com afin d'obtenir des mises à jour sur ce processus.

2 L'attestation de la participation active à des réunions et à des conférences d'ordre professionnel sur l'analyse comportementale (p. ex. l'assemblée annuelle de l'Association for Behavior Analysis) est certainement souhaitable. Toutefois, à elles seules, de telles activités ne constituent pas une formation en analyse comportementale et les présentations dans le cadre des conférences ne sont pas équivalentes aux journaux professionnels évalués par les pairs, car les présentations ne font pas l'objet d'un examen minutieux par d'autres analystes du comportement et elles n'ont pas à satisfaire à des normes scientifiques. Par conséquent, il est important que les consommateurs puissent faire la différence entre les présentations dans le cadre de conférences et les ateliers basés sur des recherches publiées dans des journaux révisés par les pairs.

3 Les analystes du comportement qui portent le titre de Board Certified Behavior Analysts et ceux qui ont le titre de Board Certified Associate Behavior Analysts doivent suivre les Guidelines for Responsible Conduct for Behavior Analysts© du BCBA, lesquelles ne sont pas appliquées en ce moment. Les analystes BCBA et les BCABA doivent respecter les Professional Disciplinary Standards© (normes disciplinaires professionnelles) qui sont mises en vigueur par le BACB. On demande aux consommateurs de se familiariser avec ces lignes directrices et normes, qui se trouvent sur le www.BACB.com. On encourage fortement les consommateurs qui ont des préoccupations au sujet du comportement éthique des professionnels qui dispensent les services en AAC de communiquer avec le Behavior Analyst Certification Board, dans le cas d'un BCBA ou BCABA qui ne se conforme pas aux BACB Professional Disciplinary Standards©, et aux organismes d'accréditation propres à leur discipline, dans le cas des

détenteurs d'un droit d'exercice professionnel (comme les psychologues, les orthophonistes, les médecins, les travailleurs sociaux).

4 Étant donné qu'un nombre insuffisant d'analystes du comportement sont qualifiés pour travailler dans le domaine de l'autisme, bon nombre d'entre eux sont surchargés de travail. L'Autism SIG croit que les professionnels doivent s'assurer de pouvoir gérer efficacement leur nombre de cas. Même s'il n'existe actuellement pas de lignes directrices concernant le nombre optimal de cas, nous demandons aux consommateurs de questionner les dispensateurs potentiels de services en AAC sur leur disponibilité et leur souplesse. Parmi les questions importantes, on retrouve :

- Combien de temps un analyste du comportement qualifié consacra-t-il à la personne autiste?
- À quels changements doit-on s'attendre, au niveau du temps, si les besoins en programmation changent? (P. ex. si un problème grave de comportement survient?)
- Quel est le temps habituel de réponse advenant une crise?
- La quantité de temps disponible est-elle adéquate pour répondre aux besoins du client ou des clients?
- À quelle fréquence l'analyste du comportement communiquera-t-il avec le consommateur?
- Sous quelle forme sera la communication? (p. ex. des réunions en personnes, des conversations téléphoniques, courriel)?

Notes en bas de page

1. Voir Celiberti, Buchanan, Bleecker, Kreiss, & Rosenfeld, 2004; COSAC, 2004; Green, 1996; Jacobson, Foxx, & Mulick; 2005; Smith, 1996.
2. Par exemple, voir Howard, Sparkman, Cohen, Green, & Stanislaw, 2005; Lovaas, 1987; MADSEC, 1999; Matson et coll., 1996; New York Department of Health, 1999; Sallows & Graupner, 2005; U.S. Surgeon General, 1999.

Références et ressources sélectionnées

Les sites web suivants contiennent des renseignements additionnels qui seront utiles aux consommateurs :

The Association for Behavior Analysis — www.abainternational.org

The Association for Science in Autism Treatment — www.asatonline.org

The ABA Autism Special Interest Group — www.autismsig.org

The ABA Parent Professional Partnership Special Interest Group — www.pppsig.org

The Behavior Analyst Certification Board — www.BACB.com

The Cambridge Center for Behavioral Studies — www.behavior.org

Behavior Analyst Certification Board®.

Vous pouvez vous procurer gratuitement les trois documents suivants en ligne au www.BACB.com

BCBA® and BCABA® Behavior Analyst Task List© (3^e éd.)

Guidelines for Responsible Conduct for Behavior Analysts©

Professional Disciplinary Standards©

Celiberti, D., Buchanan, S., Bleecker, F., Kreiss, D., & Rosenfeld, D. (2004). *The road less traveled: Charting a clear course for autism treatment*. Arlington, VA: The Organization for Autism Research (OAR).

(Offert gratuitement en ligne au www.researchautism.org/uploads/roadless.pdf.)

Cooper, J. O., Heron, T. E., & Heward, W. L. (2006). *Applied Behavior Analysis* (2nd ed). Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.

COSAC (The New Jersey Center for Outreach and Services for the Autism Community). (2004). *Position statement on treatment recommendations*. Ewing, NJ: Author. (Offert gratuitement en ligne au www.njcosac.org.)

Green, G. (1996). Evaluating claims about treatments for autism. In C. Maurice (Ed.), G. Green, & S. C. Luce (Co-Eds.), *Behavioral intervention for young children with autism: A manual for parents and professionals* (pp. 15-28). Austin, TX: PRO-ED.

Howard, J. S., Sparkman, C. R., Cohen, H. G., Green, G., & Stanislaw, H. (2005). A comparison of intensive behavior analytic and eclectic treatments for young children with autism. *Research in Developmental Disabilities*, 26, 359-383.

Jacobson, J. W., Foxx, R., & Mulick, J. A. (2005). *Controversial therapies for developmental disabilities*.

Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Lovaas, O. I. (1987). Behavioral treatment and normal educational and intellectual functioning in young autistic children. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55, 3-9.

MADSEC Autism Taskforce. (1999). *Executive summary*. Portland, ME: Department of Education, State of Maine.

Matson, J. L., Benavidez, D. A., Compton, L. S., Paclawskyj, T., & Baglio, C. (1996). Behavioral treatment of autistic persons: A review of research from 1980 to the present. *Research in Developmental Disabilities*, 17, 433-465.

New York State Department of Health Early Intervention Program. (1999). *Clinical Practice Guideline Quick Reference Guide: Autism/Pervasive Developmental Disorders - Assessment and Intervention for Young Children (Age 0-3 Years)*. Health Education Services, P.O. Box 7126, Albany, NY 12224 (1999 Publication No. 4216).

Sallows, G. O., & Graupner, T. D. (2005). Intensive behavioral treatment for children with autism: Four-year outcome and predictors. *American Journal on Mental Retardation*, 110, 417-438.

Smith, T. (1996). Are other treatments effective? In C. Maurice, G. Green, & S. Luce (Eds.), *Behavioral intervention for young children with autism: A manual for parents and professionals* (pp. 45-59). Austin, TX: PRO-ED.

U.S. Department of Health and Human Services. (1999). *Mental health: A report of the surgeon general*. Rockville, MD: U.S. Department of Health and Human Services, Substance Abuse and Mental Health Services Administration, Center for Mental Health Services, National Institutes of Health, National Institute of Mental Health.

Pour obtenir plus d'information sur l'Autism Special Interest Group ou l'Association for Behavior Analysis, veuillez visiter notre site web au www.autismsig.org

Financé généreusement par:

The New Jersey Center for Outreach
& Services for the Autism Community
1450, av. Parkside, suite 22
Ewing, NJ 08638
1.800.4. AUTISM (au NJ)
609.883.8100
www.njcosac.org